

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUIN 2009**

**Délibération
n° 2009.06. 65.B**

**Camping
communautaire –
Lot n° 4 "étanchéité -
couverture sèche" :
avenant n° 2**

LE DIX HUIT JUIN DEUX MILLE NEUF à , les membres du bureau communautaire se sont réunis à la mairie de Magnac-sur-Touvre – Place de l'Hôtel de Ville – 16 600 Magnac-sur-Touvre suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 juin 2009**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, Didier LOUIS, Michel GERMANEAU

Excusé(s) représenté(s) :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME	Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD
-------------------------------------	---------------------------------

CAMPING COMMUNAUTAIRE - LOT N° 4 "ETANCHEITE - COUVERTURE SECHE" : AVENANT N° 2
--

Par délibération n°220 du 28 juin 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'un camping à proximité du plan d'eau de Saint-Yrieix sur Charente.

La commission d'appel d'offres du 21 mai 2008 a attribué le lot n°4 « étanchéité – couverture sèche » à la société SMAC – ZAC Les Montagnes – 16430 CHAMPNIERS pour un montant de 120 620,10 € HT.

Par délibération n°47 B du 30 avril 2009, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 en moins value de 1 629,72 € HT qui a ramené le montant du marché à 118 990,38 € HT, soit une diminution de 1,35 % par rapport au montant initial du marché.

Il est nécessaire de passer un avenant n°2 pour les modifications suivantes :

Travaux en plus value :

- réalisation de 2 traversées de toiture pour la mise en place des évacuations des 2 hottes de la cuisine 501,40 € HT

Le montant de l'avenant n°2 en plus value est de 501,40 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 juin 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°2 au lot n°4 « étanchéité – couverture sèche » confié à la société SMAC – ZAC Les Montagnes – 16430 CHAMPNIERS, ayant pour objet la réalisation de travaux d'un montant en plus value de 501,40 € HT.

Le montant du marché passe à 119 491,78 € HT, soit une diminution de 0,94 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant,

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2313 – sous-fonction 95 – opération 200801.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 25 juin 2009	Affiché le : 25 juin 2009